

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 5 (1876)

Heft: 10

Rubrik: La sténographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN PÉDAGOGIQUE

publié sous les auspices

DE LA SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE D'ÉDUCATION

Le BULLETIN paraît à Fribourg le 1^{er} de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 2 francs. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 20 cent. la ligne. Prix du numéro, 20 cent. Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. Horner, à Hauterive, et ce qui concerne les abonnements au Directeur de l'imprimerie catholique suisse, à Fribourg. — *Lettres affranchies.*

SOMMAIRE. — *La sténographie.* — *Des bibliothèques populaires.* — *Partie pratique.* — *Leçons de choses.* — *Bibliographie.* — *Correspondances.* — *Chronique.*

LA STÉNOGRAPHIE.

Nous extrayons du rapport de la société suisse de sténographie pour l'année 1875-76 les données suivantes :

Pendant l'année 1875 la société de sténographie d'après la méthode Stolze a reçu une organisation définitive. Les partisans de cette méthode en Suisse se sont réunis à ceux d'Allemagne pour fonder une union de sociétés. Dans le comité de direction figurent deux Suisses. MM. Alge à Gossau et Frei à Berne. Le rapport constate avec regret que le nombre des sténographes en Suisse n'est pas en rapport avec l'extension que prend partout la sténographie. La société suisse a compté pendant l'année écoulée 371 membres. C'est le canton de Zurich qui a fourni le plus fort contingent, 144 membres; suivent ensuite St-Gall avec 98, Berne avec 35, Thurgovie 20, Lucerne 11, etc. Parmi les 371 membres figurent 97 instituteurs, 92 élèves des écoles supérieures, 95 négociants, 7 ecclésiastiques, 3 rédacteurs, 3 juristes et 3 artisans. La société compte aussi 23 dames.

La société a décidé la fondation d'une bibliothèque sténographique d'après la méthode Stolze; on publiera sous peu *Hermann et Dorothee* de Goethe. Les deux journaux qui paraissaient en Suisse se sont fusionnés et c'est *Le Der Sténograph*, journal mensuel paraissant à Berne qui est l'organe de la société suisse. Le comité a été autorisé à établir un concours avec prime de 100 fr. pour le meilleur travail sur cette question : Histoire de la Sténographie en Suisse et en particulier de la société de sténographie.

Nous voyons de plus que le cours dont on a parlé précédemment a été ouvert le 8 courant à Bâle par Zuckertort, sténographe du par-

lement allemand ; ce monsieur enseigne le système Gabelsberger. D'après l'annonce qui a été publiée, la méthode Gabelsberger serait employée par les sténographes de plus de 40 assemblées législatives, tandis que la méthode Stolze ne serait en usage que dans 3 ou 4.

Ces deux méthodes servent pour la langue allemande. En France, la sténographie Duployé seule a quelque vogue. Elle compte maintenant *sept* journaux et possède une bibliothèque très-complète. Parmi les nombreuses sociétés qui la patronnent, l'Institut sténographique des deux mondes compte plus de 800 adhérents.

La sténographie Duployé est enseignée dans un grand nombre d'écoles en France, et un journal que nous avons sous les yeux porte à 3000 le chiffre de ces dernières. L'avantage principal que l'on trouve à cet enseignement dans les écoles, c'est qu'il facilite singulièrement l'étude de l'orthographe. En effet, voici ce que nous lisons dans une lettre adressée par un instituteur à un de ses confrères qui annonçait qu'enfin il s'était converti à la sténographie, et qu'il l'employait avantageusement pour l'étude de l'orthographe :

« Ce résultat vous a semblé à lui seul si important et si digne d'efforts, que vous n'avez pas hésité, sur la fin de votre carrière à prendre l'A B C sténographique en compagnie de vos élèves, et à étudier patiemment les signes hiéroglyphiques du petit abrégé de sténographie illustré par notre collègue Jules Panché. Deux semaines vous ont suffi, à raison d'un quart d'heure par jour, soit en tout trois heures ! » (Voir suite pages 22 à 24 du vol.)

On vient de lire les réflexions que suggère à un instituteur la sténographie considérée sous le point de vue des avantages qu'elle offre pour l'étude de l'orthographe. Nous pourrions entrer dans des détails analogues sous un grand nombre d'autres rapports ; mais nous ne voulons pas abuser aujourd'hui de la bienveillance du lecteur.

En terminant, nous manifestons le désir de voir la Suisse romande se tenir à la hauteur des autres pays en tentant aussi de vulgariser une science qui sera sous peu d'un emploi presque général. C'est aux instituteurs à se mettre à la tête du mouvement, et nous pouvons leur assurer qu'ils seront très-satisfaits d'avoir sacrifié quelques heures pour se pourvoir d'une connaissance qui sera bientôt indispensable et qui est appelée à leur rendre de grands services. (1)

« Dès lors, vous avez mis de côté la pauvre vieille dictée et vous l'avez remplacée par cet exercice excellent que nous appe-

(1) La librairie J. Gürtler à Porrentruy, se charge d'envoyer franco contre 0,50 centimes en timbres poste la méthode et les exercices de M. Panché dont il est parlé plus haut, et qui suffisent pour apprendre sans maître la sténographie Duployé.

lons (je ne sais par quel reste de vénération pour l'idole renversée) *la dictée sténographique*. Nommons-la de son véritable nom : la *version sténographique*.

« Vous avez trouvé, me dites-vous, tant d'avantages à ce nouveau procédé d'enseignement, que vous vous demandez pourquoi les écoles normales, et par suite les écoles primaires, n'ont pas encore été obligées d'introduire la Sténographie dans leur programme : il y a là pour vous quelque chose d'incompréhensible. Hélas ! mon cher Jules, vous qui êtes presque au bout de la carrière, devriez-vous vous étonner de ce qui ne m'étonne déjà plus, moi qui n'ai guère que la moitié de votre expérience dans les choses de l'enseignement ? Mais, ne nous égarons pas et revenons à la version sténographique.

« Vous voudriez voir réunis sous vos yeux et à la portée de votre voix les cinquante ou soixante mille Français qui enseignent l'orthographe à leurs jeunes compatriotes, et vous leur diriez : La version sténographique donne absolument les mêmes résultats orthographiques que la dictée ; mais elle a sur cette dernière cinq ou six avantages incontestables que voici : Elle est un exercice silencieux, elle se fait sans le secours du maître. Conséquence : il peut consacrer à ses élèves moins avancés la demi-heure que lui prenait chaque jour la dictée orale. De plus, la version sténographique est un exercice à la portée de tous les écoliers sachant écrire : rien ne les forçant d'aller plus vite qu'ils ne peuvent, puisque la dictée est là devant leurs yeux et qu'elle y reste le temps nécessaire, il en résulte que les derniers peuvent parfaitement n'en écrire que la moitié pendant que les premiers l'écrivent en entier. Or, une demi-dictée écrite avec réflexion, avec raisonnement, ne vaut-elle pas mieux pour ces pauvres derniers que toute la dictée écrite à la vapeur ? Et comptez-vous pour un mince avantage celui de pouvoir soigner son écriture, de pouvoir la conserver et l'améliorer, puisque rien ne presse l'élève, au lieu de la déformer par l'exercice de la dictée orale ?

« Est-ce tout ? Non certes, et nous ne sommes pas au bout. La version sténographique est un exercice d'orthographe que l'on peut répéter toujours et partout, à l'école, dans la famille, selon le besoin de l'élève. Dans les longues soirées de l'hiver, le maître peut occuper chez eux ses élèves les moins avancés : il leur donnera une, deux, trois versions à faire, sans fautes contre l'orthographe d'usage, à l'aide du dictionnaire, surtout du dictionnaire sténographique, qui ne tardera pas à voir le jour. Qui ne comprendrait la nécessité de quitter les voies de la routine et d'introduire la Sténographie dans sa classe, au seul point de vue de l'étude de l'orthographe ?

« Mais ce point de vue est-il le point de vue véritable auquel on doit se placer pour juger de l'utilité de la Sténographie appliquée à l'enseignement primaire ?

« Non, certainement ; c'est au contraire prendre la question

par son petit côté que d'affirmer et de prouver que la Sténographie aide à apprendre l'orthographe. Son but principal, son utilité de premier ordre consiste au contraire en ce qu'elle permet de se passer de l'orthographe, de ne pas attendre que l'élève ait acquis cette science si compliquée, pour lui enseigner ce qui fait l'objet principal de la grammaire, *l'art de s'exprimer correctement*. Mais je reviendrai là-dessus dans une prochaine lettre, mon cher Jules. »



DES BIBLIOTHÈQUES POPULAIRES.

Pour toute personne qui se voue à l'enseignement et s'en occupe avec intérêt, il n'est rien de plus décourageant que de voir les jeunes gens quitter l'école au moment où ils commencent à comprendre et où l'intelligence est le plus développée. C'est pourtant ce que nous voyons chaque jour, tant à la ville qu'à la campagne. Trop souvent alors les enfants oublient, en deux ou trois mois, ce qu'ils ont appris péniblement pendant 7 à 8 ans et qui leur a été enseigné avec beaucoup de peine par leur maître. Les derniers examens des recrues en sont une preuve évidente.

La création de bibliothèques scolaires serait, je crois, un puissant auxiliaire pour les jeunes gens qui voudraient non-seulement conserver les connaissances qu'ils ont acquises, mais encore en augmenter la somme par de nouvelles connaissances. Il est vrai qu'on voit rarement entrer la lecture dans les habitudes du jeune homme. Cependant quelle source inépuisable d'agrément et de jouissances! Montesquieu disait qu'il n'est aucun chagrin qu'une heure de lecture n'ait dissipé. Or, comme l'homme et surtout l'homme qui travaille aux champs a besoin de distractions agréables, il est fort à craindre que s'il ne les trouve pas dans les choses intellectuelles, il ne les demande aux instincts et aux plaisirs grossiers; de là trop souvent la fréquentation des cabarets et des veillées dangereuses.

Avec le concours de la Direction de l'instruction publique d'un côté et celui des communes de l'autre, on parviendrait à se procurer quelques ouvrages, qui répandraient au sein des populations des principes moraux, des connaissances utiles à l'agriculture, sur l'industrie, l'hygiène et l'économie domestique.

Ces livres prêtés pendant l'hiver surtout, rendraient de notables services. Dans nos campagnes, on n'a souvent pas d'autre littérature que l'almanach, les feuilletons des journaux ou quelques livraisons que colportent des voyageurs en librairie. Le bon marché de ces ouvrages leur donne facilement accès dans les familles.